

Procès-verbal constatant l'état d'abandon d'une concession

Commune d'Aulnat Partie n°1 de l'ancien cimetière Concession n°33 - LAROCHE-GARNAUD Délivrée le 29/09/1893 (en mairie) dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : inconnus

Aujourd'hui, le 25 juillet 2023, à 9 heures 30 de la journée, nous, Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 25 juin 2023, régulièrement publié dans la presse locale, sur le site internet de la commune et affiché en mairie et sur les panneaux d'affichages des deux cimetières, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Thierry ROCHAIS, fonctionnaire de police.

Il est précisé qu'aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis (affiché le 25/06/2023 à la porte de la mairie et au cimetière, sur le site internet de la commune et dans la presse régionale)

Nous avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de le titre de concession dont une copie est ci-annexée

présence de végétation , dalle brisée, nombreuses fissures

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Thierry ROCHAIS, fonctionnaire de police.

Signature du fonctionnaire de police

Signature du maire

efunder

La fiche détaillée de la concession est joint en annexe du présent procès-verbal qui a été publié le 26/07/2023



CONCESSION N°: 33

CONCESSION ENREGISTRÉE AU NOM DE : LAROCHE-GARNAUD

<u>Date d'acquisition</u>: 29/09/1893 <u>Cimetière</u>: Partie n°1 de l'ancien cimetière

Etat général: présence de végétation , dalle brisée, nombreuses fissures

Superficie: 6 M² Durée de la concession: perpétuelle

Description de la concession : Stéle en pierre de volvic, dalle en béton

<u>Objets funéraires</u>: jésus en croix

<u>Liste des défunts inhumés (connus)</u>: inconnus

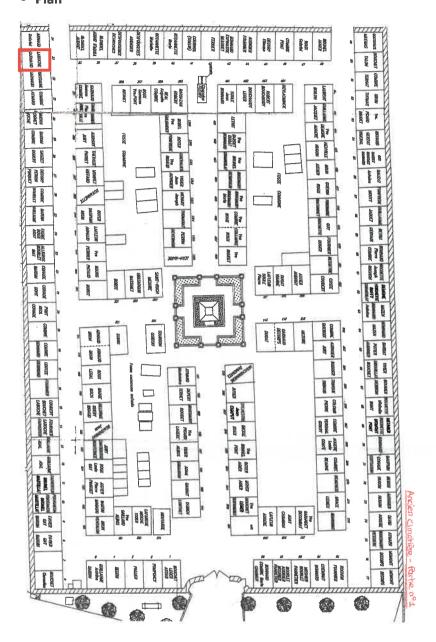
Observations:

RAPPEL DE LA PROCEDURE

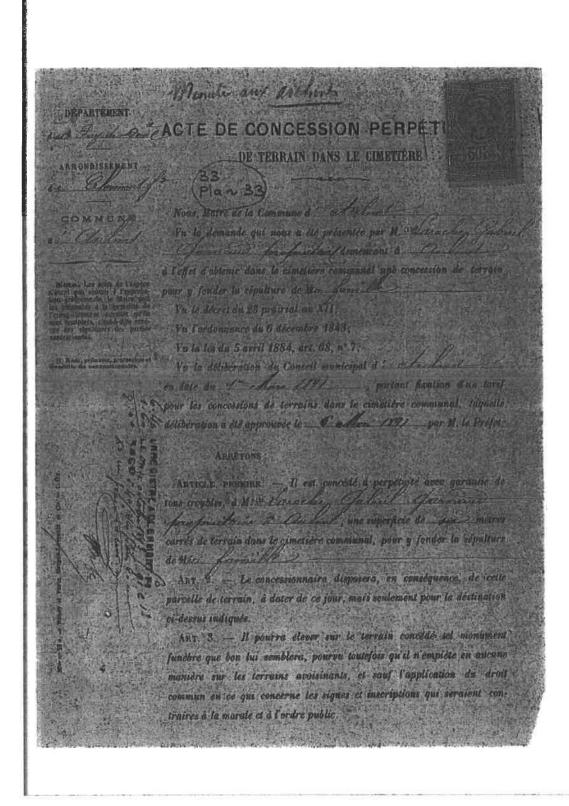
🖎 Procès-verbal de constatation initial du 25/07/2023, avec les signatures de :

- ** Christine MANDON (Madame le Maire);
- ** Thierry ROCHAIS (Policier Municipal de la commune d'AULNAT).

Plan



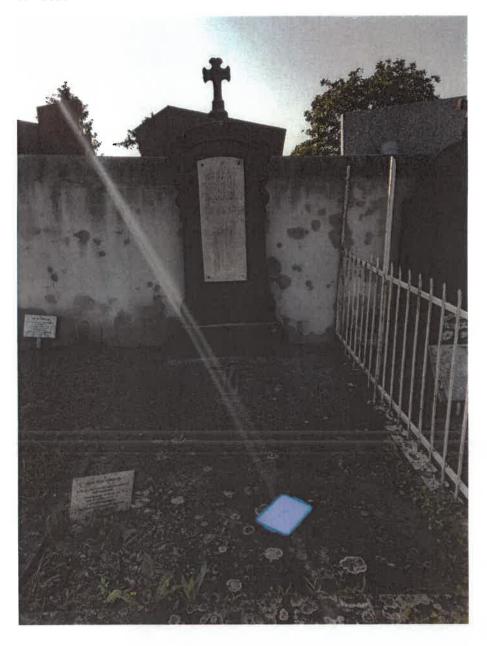
Acte de concession



& 2005



& 2023







Annexe – Procès-Verbal initial constatant l'état d'abandon d'une concession – N°33

